



UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE LA GUADELOUPE

C O M M U N I Q U E

Considérant la proximité des habitations, des plantations de banane ;

Considérant que les produits utilisés contiennent des matières actives nocives ;

Considérant les risques sanitaires réels pour la population ;

Considérant les risques pour l'environnement, notamment pour les abeilles et les très nombreux insectes pollinisateurs et auxiliaires des cultures ;

Considérant les dégâts considérables consécutifs à la dérogation accordée à l'utilisation de la chlordécone ;

L'UPG s'insurge contre la dérogation accordée pour l'épandage aérien de produits dangereux.

L'UPG demande à l'Etat de prendre en compte la catastrophe sanitaire et environnementale causée par la dérogation accordée pour la chlordécone, d'appliquer le principe de précaution et de tout mettre en œuvre pour trouver une solution durable alternative.

L'UPG affirme que s'opposer à l'épandage aérien ce n'est pas condamner l'économie bananière. Elle dénonce la campagne de culpabilisation faite à l'encontre de ceux qui concilient développement agricole, santé et environnement.

L'UPG rappelle qu'elle a été la seule organisation à porter plainte contre l'utilisation de la chlordécone et ses conséquences.

L'UPG appelle tous les producteurs agricoles à faire preuve de solidarité et d'entraide. Ensemble, nous devons inventer des modèles de développement adaptés au sol, au climat et aux hommes et femmes de notre pays.

Le progrès ne résulte pas d'une technique que l'on plaque, mais d'un homme que l'on aide à faire autrement.

Le 12 Octobre 2012

Le Conseil Syndical de l'UPG